



TEXTE n° 310
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

11 juin 2026

PROPOSITION DE LOI

*visant à lever dans les territoires d'outre-mer l'interdiction
de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures*

*L'Assemblée nationale a rejeté, en première lecture, la proposition de
loi, adoptée par le Sénat.*

Délibéré en séance publique, à Paris, le 11 juin 2026.

La Présidente,
Signé : YAËL BRAUN-PIVET

Voir les numéros :

Sénat : 185, 297, 298 et T.A. 50 (2025-2026).

Assemblée nationale : 2415 et 2868.
